



AVIS PUBLIC

Adoption du budget de l'année 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tiendra une séance extraordinaire le **lundi 14 décembre 2015, à 20 heures**, à la **maison de la Justice** située au 111, route des Pionniers à Saint-Raymond afin d'adopter le budget pour l'année 2016 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné le 26 novembre 2015.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA